

L’aire de grand passage se profile à l’horizon

Cet espace sera aménagé à Saint-Germain-de-Clairefeuille pour accueillir les Gens du voyage pendant de courtes périodes. Les treize communautés de communes ornaises doivent abonder.



Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi ce projet a-t-il vu le jour ?

« Tous les départements sont soumis par la loi à l’obligation de disposer d’une aire de ce type (depuis 2000, NDLR), rappelle Chantal Castelnot, préfète. L’Orne, en l’absence d’un tel terrain, est dans l’illégalité et j’ai poussé pour que cela change. » Présenté en réunion publique en avril 2018, le projet d’une aire de grand passage à Saint-Germain-de-Clairefeuille s’est d’abord attiré de franches manifestations d’hostilité. De la part de riverains mais aussi d’opposants au centre d’enfouissement de GDE à Nonant-le-Pin. « Depuis, les choses semblent s’être tassées », tempère la préfète de l’Orne.

Pourquoi Saint-Germain-de-Clairefeuille a-t-elle été choisie pour accueillir l’aire ?

Selon Chantal Castelnot, « il fallait un terrain qui soit relié à une voirie suffisamment large pour laisser passer les convois de caravanes, situé à proximité des grands axes de circulation qu’ils empruntent et qui soit vaste d’au moins deux hectares… » Accepté par les Gens du voyage, ce terrain de plus de 4 ha, situé entre l’autoroute, la D 92 et la voie ferrée,



L'aire de grand passage sera située à Saint-Germain-de-Clairefeuille, près de l'autoroute et de la voie de chemin de fer. (CREDIT PHOTO : CAPTURE D'ECRAN GÉOPORTAL

cochait toutes les cases. La Communauté de communes des Vallées d’Auge et du Merlerault a voté, en juillet 2018, en faveur de la création de cette aire.

À quoi servait ce terrain ? « Il appartenait à un propriétaire privé avec lequel nous affinions la négociation », indique la préfète. Des dépôts de matériaux y ont été faits lors de la construction de l’autoroute [l’A28, NDLR]. Partiellement empiéré, ce terrain pourrait difficilement être affecté, en l’état, à une quelconque activité. »

Quelle sera la fonction de cette aire de grand passage ? « Elle sera destinée à accueillir ponctuellement les communautés de Gens du voyage, principalement à la belle saison, alors qu’elles sont en chemin pour des rassemblements religieux », décrit Chantal Castelnot.



L'aire de grand passage sera située à Saint-Germain-de-Clairefeuille, près de l'autoroute et de la voie de chemin de fer. (CREDIT PHOTO : CAPTURE D'ECRAN GÉOPORTAL

Qui supporte le coût de ce projet ?

Ce coût, estimé à quelque 265 000 €, comprend l’achat du terrain et son aménagement. « L’État subventionne le projet à hauteur de 80 % », c’est le maximum que l’on puisse faire », insiste Chantal Castelnot. Les 20 % restant seront à la charge des treize intercommunalités de l’Orne qui votent actuellement, tour à tour, la somme qu’elles fléchieront vers le projet, en fonction de leur poids économique dans le département. Les coûts de fonctionnement annuels de l’aire, estimés à 10 000 €, seront également répartis entre les communautés de communes, selon la même clé de répartition. Les Gens du voyage qui s’arrêteront sur l’aire auront à s’acquitter d’une redevance d’occupation.

Marie LENGLET.

24 Heures motos : un arrêt aux Jacobins

À la veille des essais officiels, le plateau complet des soixante machines est attendu ce mercredi, en centre-ville du Mans.

Le plateau complet

S’approcher assez près des motos des 24 Heures pour humer l’essence, la gomme chauffée, l’adrénaline. C’est ce que propose L’Avant-première, le rassemblement des bolides alignés au départ de la course, ce mercredi, place des Jacobins, au Mans. À la veille du début des essais officiels, le public pourra admirer les soixante missiles bariolés qui participent à cette 42^e édition, deuxième des cinq épreuves du championnat du monde d’endurance FIM-EWC.

Trois catégories

Le plateau, c’est 23 motos inscrites en Formula EWC, la catégorie reine, 35 motos en Superstock (aux modifications plus limitées, plus proches des versions d’usine) et deux dans la catégorie Expérimental. Autre curiosité, la Suzuki de l’équipe italienne No Limits motor team, qui associe art et performance. Elle arbore une livrée spéciale, pop et futuriste.

Admirer, apprendre, s’amuser L’Avant-première, c’est aussi l’occasion d’en savoir plus sur l’épreuve d’endurance. Une vidéo expliquera comment se déroulent les vérifica-



Pour la première fois l'année dernière, des motos de course ont été exposées sur la place. (CREDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Julien BELAUD.

Dans les départements voisins

Un nouveau directeur à l’Automobile club de l’Ouest au Mans

L’Automobile club de l’Ouest annonce la nomination de Stéphane Darraq au poste de directeur général. Il prendra ses fonctions le 2 mai. Diplômé d’AgroParisTech et d’un master spécialisation économie des entreprises, Stéphane Darraq, 54 ans, « a mené avec succès un double parcours d’entrepreneur et d’investisseur, indique l’ACO. Ses domaines de prédilection, les nouvelles technologies, son domaine d’intervention, l’International. »

Fondateur en 2003 d’Adelandre Conseil & Investissement, société d’investissement et de conseil aux entreprises du secteur des Technologies, il a œuvré en qualité d’associé et de dirigeant opérationnel au développement de sociétés spécialisées du secteur digital.

Stéphane Darraq est passionné d’automobiles anciennes : il est pilote amateur de véhicules historiques de compétition, ayant participé, en particulier, au Mans Classic et au Tour

Auto. Selon Pierre Fillon, président de l’Automobile club de l’Ouest : « **Son parcours, ses expériences, son expertise, sa capacité d’analyse, sa flexibilité sont autant d’atouts pour la mission qui lui incombe.** L’Automobile, le sport, le divertissement et les modèles économiques traversent de profondes mutations qui nécessitent des caps cruciaux à prendre pour l’ACO, sans pour autant se dénaturer ou renier son histoire […] »

Rixe mortelle d’Alençon : il reste en détention

Un homme de 35 ans, mis en examen pour meurtre et tentative de meurtre en bande organisée, après la mort d’un Afghan de 29 ans, le 1^{er} août, a demandé à être remis en liberté, mardi à Caen.

Une dizaine de coups de feu

1^{er} août 2018 dans le quartier de Perseigne à Alençon. Vers 18 h 50, une bagarre d’une violence inouïe éclate entre des habitants et une trentaine de jeunes d’origine afghane. Barres de fer, matraques, tournevis, couteaux. De nombreuses armes sont utilisées. Environ dix coups de feu retentissent dans le quartier selon des témoins, terrorisés, dont certains témoignent aujourd’hui sous couvert d’anonymat auprès de l’institution judiciaire.

Ce jour-là, une dizaine de personnes sont blessées. La rixe est fatale à un homme âgé de 29 ans. Il décède des suites de ses blessures par balle à la jambe droite au CHU de Caen. Bien implanté depuis son arrivée à Alençon, le jeune homme servait d’interprète auprès des institutions comme la préfecture ou le commissariat de police. Après l’ouverture d’une enquête diligentée par l’antenne caennaise de la police judiciaire, treize personnes ont été interpellées le 4 décembre. Parmi eux, six hommes ont été mis en examen pour meurtre et tentative de meurtre en bande organisée. Ils ont été placés en détention provisoire.

Dossier sensible

Depuis, plusieurs hommes écroués ont saisi la chambre de l’instruction de la cour d’appel de Caen pour demander leur remise en liberté. Jus’qu’ici, ces demandes avaient été examinées à huis clos à la demande de l’avocate générale (accusation), Fabienne Roze, pour éviter toutes nuisances à l’enquête. Preuve de l’aspect sensible de ce dossier.

Mardi, la chambre a été saisie d’une nouvelle demande. Celle de Sakarina Ronéa, 35 ans, placé en détention provisoire le 7 décembre. Elle a été examinée en audience publique. « Je n’ai tué personne », se défend ce père de famille de trois enfants qui a grandi à Perseigne où il n’habite plus aujourd’hui. La cour a décidé de le



Dans ce dossier, une vague d'interpellations avait eu lieu dans le quartier de Perseigne, début décembre 2018.

(CREDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

maintenir en détention.

Quel rôle imputer à cet homme ?

Seule l’information judiciaire ouverte permettra d’y répondre. Une chose est sûre. Le jour des faits, Sakarina Ronéa, condamné une fois en 2005 pour conduite sous l’emprise de produit stupéfiant, était présent. L’exploitation de caméras de vidéosurveillance en atteste. On le voit à bord d’une voiture dans laquelle il fait monter deux hommes, considérés comme les principaux acteurs de cette rixe mortelle. Sakarina Ronéa est par ailleurs muni d’une matraque télescopique qu’il tente d’utiliser à l’encontre d’Afghans. Avant d’être lui-même blessé par arme blanche. Il sera dans un premier temps entendu comme victime. Et finalement mis en examen. Une perquisition à son domicile avait

Notes politiques

Incendie de Notre-Dame : soutien financier d’Alençon

Après l’incendie qui a détruit la cathédrale Notre-Dame, à Paris, Emmanuel Darcissac, maire socialiste d’Alençon, a exprimé sa solidarité envers les Parisiens. « La destruction de ce monument, tout à la fois témoin et acteur de notre Histoire, joyau culturel de l’humanité, a bouleversé la terre entière, a-t-il fait savoir dans un communiqué. […] La Fondation du patrimoine, organisme d’intérêt

public, a lancé une souscription nationale pour aider à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris. La ville d’Alençon soutient dès à présent ce grand projet national. Je proposerai un soutien financier lors du prochain conseil municipal. Il est essentiel aujourd’hui de rebâtir ce qui doit être pour transmettre ce patrimoine aux générations futures. »



Un bus pour les démarches numériques

Inauguré lundi, il ira notamment dans les communes où le réseau est particulièrement faible et dans les zones blanches.

« À mesure que la fracture numérique s’estompe, la fracture liée aux usages (de plus en plus complexes, NDLR) risque de se creuser », craint Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l’Orne. Alors pour y remédier, le Département, aux côtés de l’association la Boîte aux lettres et StarTech Normandie, a aménagé une camionnette d’occasion en salle de formation mobile.

Inauguré lundi, ce bus numérique permettra, gratuitement, aux Ornaïs « de se former à Internet sans avoir besoin de se déplacer », alors que le très haut débit devrait être déployé en 2023 dans le département.

« Ne pas en faire des informaticiens »

Pour ce faire, un formateur et un, voire deux bénévoles, iront à la rencontre des personnes qui ont des difficultés

Morgane BOLINHAS.



Le bus numérique sillonnera les routes ornaises pour apprendre aux personnes qui le souhaitent comment se servir d'Internet. (CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Benoît LASCOUX.

Faits divers

Perte de contrôle après un malaise, le conducteur tué

Une perte de contrôle, consécutive à un malaise selon les sapeurs-pompiers, s’est produite vers 19 h 30 à Saint-Jean-de-la-Motte, dans le sud-

Sarthe, lundi. L’accident est survenu au niveau du lieu-dit les Guiminières, sur l’axe Le Mans-La Flèche. La victime est décédée.

Un tricycle contrôlé à 153 km/h dans la Mayenne

Plus de 60 km/h au-delà de la vitesse autorisée. Un homme circulant à bord d’un tricycle, une moto à trois roues, a été contrôlé à 153 km/h, dimanche dernier, à 18 h 30, sur la RN12, à Champéon (Nord-Mayenne). Les gendarmes de la brigade motorisée de Mayenne ont intercepté

le véhicule avant de retirer immédiatement le permis de conduire de son conducteur. L’engin a été mis en fourrière.

Le conducteur sera convoqué ultérieurement devant la justice. Il encourt une forte amende et la suspension de son permis de conduire.

Un Monopoly revisité à l’Airborne museum

Une édition du jeu a débarqué au musée de Sainte-Mère-Église, dans la Manche. Une version personnalisée. Comme pour le musée du Louvre, à Paris.



Présentation de la version Airborne museum du jeu de Monopoly. (CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Insolite
Un jeu de Monopoly adapté à l’Airborne museum, il fallait y penser. Mais dans cette version, personnalisée par la société Winnig Mooves, pas question de ruiner l’adversaire comme dans le jeu créé en 1931 par Charles Darrow. Il s’agit plutôt de se mettre dans la peau d’un conservateur de musée avec pour objectif d’acquérir les plus belles pièces de collection pour monter une exposition à échelle nationale ou internationale. L’Airborne museum est actuellement le deuxième musée de France à posséder, après le Louvre, sa version personnalisée du célèbre Monopoly. Le musée propose également un autre jeu : le top Trumps, jeu de batailles version troupes aériportées qui met en scène la 101^e et la 82^e Airborne. « Que les fans du jeu se rassurent », explique la directrice Magali Mallet. Les règles de l’édition Airborne sont les mêmes que celles du jeu historique. » Sauf que les gares sont remplacées par les quatre bâtiments du musée, la rue de la Paix par l’Argonia, « le C47 qui est la pièce la plus chère du musée ».

On y trouve également les bottes du général Ridgeway, les écussons des

régiments de parachutistes, les cases prison, communauté et chance, les taxes. La personnalisation va jusqu’à la monnaie avec des billets d’une valeur de 1 à 500. « Le jeu est accompagné d’un livret où chaque objet est repris avec des explications. »

Pédagogique également le jeu de cartes top Trumps, avec des critères comme l’attaque, la défense, l’expérience, l’entraînement. « Pour chaque régiment, le joueur pourra apprendre le nom du camp d’entraînement, sa date de création du régiment, le

nom de son commandant, les batailles auxquelles il a participé. » Les deux jeux existent en version française et anglaise.

La responsable du musée se réjouit de l’intérêt porté par le public à ces nouveautés proposées en boutique : « Depuis dix jours, ça fonctionne déjà bien. Notamment le Monopoly. Nous en avons même vendu en Angleterre. »

Les tarifs : Monopoly 35 €, top-Trumps 7,50 €.